

Le Chant des Cailles

Compte rendu de la réunion inter pôles du 03/02/2014.

Etaient présents :

Martine R., Suzanne H., Xavier G., Françoise V., Sylvette V., Caroline K, Ann DG, Anya VG, Evelyne DW, Sophie, Laurent L., Antoine S., Frédéric H., Christian B., Didier D., David D., Marie-Noëlle S.

Les intervenants fixent ensemble l'ordre du jour de la réunion :

1. Nécessité de faire une structure : rappel du contexte,
2. Vision et aspect opérationnels de la nouvelle structure,
3. Type de structure à envisager,
4. Planning et répartition des tâches,
5. Communication.

Développements, idées émises, discussions, propositions, etc. :

1. Nécessité de faire une asbl : rappel du contexte

Laurent L. rappelle qu'il s'agit d'une nécessité et pas nécessairement d'un souhait.

Antoine S. précise qu'il s'agit d'un processus utile.

Martine explique que ce processus peut-être lourd et Sylvette de préciser que nous pouvons nous limiter à ce qui est juste nécessaire pour gérer les trois pôles.

Evelyne ajoute que la nouvelle structure permettra une ouverture sur l'extérieur.

2. Vision et aspect opérationnels de la nouvelle structure

2.1 Mise en commun des idées mises sur papier lors de la dernière réunion plénière durant les ateliers animés par Marine, avec l'appui de la synthèse établie par Marie-Paule :

La plupart des intervenants jugent utile de relire ce qui a été mis sur papier et d'en établir un document écrit, fidèle reflet et mémoire de l'original.

Suzanne, Frédéric et Sylvette se proposent pour faire ce travail de retranscription (devoir n°1) et revenir avec une synthèse pour la prochaine réunion.

Dans la discussion Antoine explique qu'à partir de maintenant, nous sommes tous revenus « à la base » ; le noyau n'existe plus.

2.2 Discussion à propos de la vision de a nouvelle structure :

Didier propose de s'appuyer sur les objectifs qui figurent sur la page du site « la ferme du chant des Cailles » ; à savoir :

- Développement d'un espace vert ouvert sur le quartier, productif et participatif
- Expérimentation d'une agriculture urbaine économiquement viable pour les agriculteurs et abordable pour les consommateurs
- Production d'une grande diversité d'aliments par des méthodes de culture agroécologique
- Co-construction avec les habitants dans les différents pôles du projet

- Sensibilisation à l'alimentation durable, à la nature et aux activités de la ferme

Il précise qu'il s'agit d'un projet d'agriculture urbaine, participative, et agroécologique à Watermael Boitsfort.

Ce projet pourrait relier l'élevage (couvent), tout ce qui se passe sur le champ (élevage-maraichage-plantes médicinales-jardin collectif) et le quartier durable Logis-Floréal.

Plusieurs idées clé apparaissent :

- Lier l'aspect économique avec l'aspect amateur, citoyen et non économique,
- Ouverture sur le quartier, convivialité,
- Participation à une réflexion sur l'aménagement du territoire,
- Sensibilisation à la biodiversité,
- Travailler sur la rencontre des différentes activités générées sur les différents sites.

Christian pose la question de savoir si le jardin pourrait fonctionner en tant qu'association de fait à l'intérieur de la nouvelle structure ?

Didier, Xavier et Sophonie vont travailler plus en détail cet aspect vision (devoir n°2) et revenir avec leurs propositions lors de la prochaine réunion.

2.3 Discussion à propos des aspects opérationnels :

L'ensemble des intervenants expriment leur idées ; voici les éléments clés qui se dégagent à propos de l'objet social de l'asbl (ou but précis) :

- Mettre le champ à disposition des pôles en accord avec la vision,
- Communication interne (entre pôles) et externe vers les habitants, le propriétaire, la commune, la direction des monuments et sites, etc.
- Garantie du respect des règles du propriétaire,
- Gestion des espaces communs du champ,
- Gestion de l'autonomie de chaque pôle.

Ann pose la question de la pérennité de chaque pôle.

- Les pôles doivent être bien séparés,
- Trouver les bonnes proportions pour permettre les décisions,
- Prévoir l'avenir en souplesse puisque figer les choses parait difficile à l'heure actuelle
- Nécessité de la représentation des 3 pôles dans le Conseil d'administration

3. Quelle type de structure faut-il envisager ?

L'asbl parait être un modèle de structure adéquat ; aucun intervenant ne propose un autre modèle.

Sophonie demande d'intégrer le quartier durable Logis Floréal dans la nouvelle structure ; il pourrait représenter un 4^{ème} pôle.

Evelyne propose que chaque pôle fasse l'exercice d'un projet de convention avec l'asbl ; c'est une manière de pouvoir réfléchir à ses spécificités, et de mettre ses propres balises.

Pour le jardin collectif, un sous groupe se constitue pour y travailler avec, notamment, Martine, Evelyne, Sylvette.

Chaque pôle viendra avec sa proposition pour la réunion prochaine.

4. Planning

Les prochaines réunions sont fixées à un rythme d'une quinzaine de jours de manière à ce qu'un retour à l'intérieur des pôles puisse se faire.

Un doodle permettra de fixer le jour qui convient à une majorité de participant.

- Réunion n°1 : dans la semaine du 23/02 au 28/02
NB. Frédéric fait un doodle et fixe la date.
- Réunion n°2 : dans la semaine du 09/03 au 14/03
- Réunion n°3 : dans la semaine du 23/03 au 28/03
- Réunion n°4 : dans la semaine du 06/04 au 11/04
- Réunion n°5 : dans la semaine du 13/04 au 18/04
- Réunion n°6 : dans la semaine du 28/04 au 02/05
finalisation et dépôt des statuts de l'asbl.

5. Communication.

Les comptes rendus des réunions et tout autre information à propos de la constitution de la nouvelle structure sont communiqués à Monsieur Soumillon et à l'ensemble des pôles.